

LE SERVICE PUBLIC A UNE HISTOIRE

DONNONS-LUI UN AVENIR !

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

Protection judiciaire de la Jeunesse

Très cher(e)s collègues,

Comme vous avez pu le constater, **FO Justice PJJ** a marqué sa mandature par son dynamisme et sa détermination à faire entendre les revendications de l'ensemble des agents de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Les camarades ont usé de la plume pour dénoncer des conditions de travail indignes, des traitements inéquitables et injustes. Avec leur prose volontairement provocatrice, ils ont pointé sans esprit de compromission les dysfonctionnements structurels qui gangrènent la PJJ.

Il ne s'agit pas d'une posture contestataire stérile. En effet, au-delà des dénonciations nécessaires, ils se sont mobilisés pour obtenir des avancées sur les conditions de travail et indemnitaires.

En qualité de **Secrétaire Général de FO Justice**, j'ai soutenu et même plébiscité ces revendications légitimes. Ainsi, grâce au poids considérable de **FORCE OUVRIÈRE**, nous avons obtenu la revalorisation des primes de nuit, de week-end, de camps et jours fériés. Nous sommes parvenus à obtenir la revalorisation des astreintes. Et à titre personnel, je me suis impliqué pour l'intégration de l'ensemble du personnel de la PJJ à la prime SEGUR. L'obtention de cette revalorisation historique fait date et cela faisait près de 20 ans que la PJJ était reléguée en périphérie des négociations.

Dans cet esprit et afin de porter plus haut vos revendications, j'ai fédéré l'ensemble des filières du ministère derrière un syndicat unique FO Justice dont je suis le Secrétaire Général.

Vous pourrez compter sur mon soutien total et mon entière détermination pour aider **FO Justice PJJ** à faire entendre votre voix et continuer à obtenir des avancées notables.

Ensemble, nous serons plus forts pour surmonter les défis de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et plus largement du ministère de la Justice.

Fraternellement

Emmanuel BAUDIN, Secrétaire Général - **FO Justice**



**Élections Professionnelles
EN DÉCEMBRE, JE VOTE FO !**

Cher(e)s Collègues,

La loi de transformation de la Fonction publique constitue les prémises d'une casse méthodique du service public. Ce nouveau modèle social porte directement atteinte au statut général et particulier des fonctionnaires.

Force est de constater que ces dispositions créent de l'iniquité de traitement et ne garantissent pas une véritable transparence dans le déroulé de carrière des agents.

L'éviction des organisations syndicales sur les questions de mobilités et d'avancement génère de graves difficultés. **FO Justice PJJ** a régulièrement pointé les dysfonctionnements inévitables.

FO Justice PJJ exige le retour des CAP de corps et revendique le rétablissement et même l'amélioration des prérogatives des CAP.

FO Justice PJJ continuera de militer pour :

- L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique.
- La défense du statut général et particulier du fonctionnaire.
- Le maintien des organismes consultatifs (Commissions administratives paritaires, Comités techniques, Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail).
- La fin du profilage.
- Le retour au barème par points pour tous les corps de la PJJ.
- Le retour des représentants syndicaux au sein des CAP de mobilité et d'avancement.
- La défense de la diversité, de la singularité et de la richesse des métiers.
- Pour la reconnaissance des qualifications, de l'engagement et de l'investissement des agents.
- Garantir le droit des agents inscrits dans le statut des corps.
- Empêcher le recours massif aux contrats précaires.
- Garantir un déroulé de carrière sans obstacle et en toute transparence.
- Permettre l'élaboration d'un tableau d'avancement sur des critères justes et objectifs.
- Lutter contre l'opacité des décisions administratives non concertées.
- Garantir l'égalité de traitement entre tous les personnels.
- Défendre et promouvoir une véritable égalité professionnelle (Femmes-Hommes)
- Garantir aux agents en situation de handicap un traitement digne et respectueux du droit.

MOBILISONS NOUS POUR LE RETABLISSEMENT DES CAP DE MOBILITÉ ET D'AVANCEMENT EN VOTANT FO

Abdelrezeg LABED,
Secrétaire Général Adjoint **FO Justice PJJ**

CANDIDATS FO JUSTICE

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

Services de la Protection

Judiciaire de la Jeunesse

UEHC Pantin	Nadia DAHMANI, Éducatrice
UEHC Besançon	Samia SID, Éducatrice
UEMO Compiègne	Athian LAGARDE TIESSE, Éducatrice
UEMO Lormont	Xavier ANDRIEUX, Éducateur
UEAJ Sin Le Noble	Salim GOUAL, Professeur Technique
UEMO Le Garenne Colombes	Estelle ROSSELLI, Éducatrice
EPEI Nice	Ziad NEGAZZOU, Professeur Technique
CEF Saint Pierre du Mont	Mylène GE, Éducatrice
UEHC Les Ponts de Cé	Cindy MENDES, Éducatrice
UEMO Angoulême	Dominique BOUCHET, Éducatrice
UEMO Bordeaux 2	Naima KELLOUTI, Éducatrice
UEHC Aix en Provence	Oliana BROUILLER, Éducatrice
UEMO Valencienne Est	Kadidja KHALFI, Éducatrice
CEF Savigny Sur Orge	Florence BERNET, CSE
UEHC Douai	Benoit DJEMLI, Éducateur
UEHC Lille	David CATOIRE, Éducateur

Élections Professionnelles
EN DÉCEMBRE, JE VOTE FO !
ENSEMBLE POUR UNE JUSTICE POUR TOUS

fojustice.fr



LE SERVICE PUBLIC

A UNE HISTOIRE



**DONNONS-LUI
UN AVENIR !**

**DU 1^{er} AU 8
DÉCEMBRE
JE VOTE**



**ÉLECTIONS
FONCTION
PUBLIQUE**